

Règlement communal temporaire de circulation

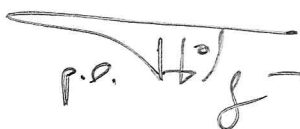
Rétrécissement de la chaussée - rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de la mise en place d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 15 avril 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le mercredi, 23 avril 2025, entre 9h00 et 15h00, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur de la maison sise au no. 26.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 15 avril 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire



Paul Reiser



Le Bourgmestre



Serge Hoffmann